

### **Activité de Pâques en bulle familiale**

**Waterloo, le 2 mars 2021** — Afin de permettre à nos citoyens de faire une «chasse aux cocos de Pâques» en respectant les normes actuelles du gouvernement, la Ville offre aux parents d'enfants de 1 an à 12 ans une trousse complète pour effectuer l'activité chez soi avec sa bulle familiale.

#### **Pourquoi et comment**

«Pour respecter toutes les contraintes gouvernementales et pour permettre aux familles d'avoir une activité clef en main pour le congé de Pâques, nous avons pensé à une activité à faire 100 % avec la bulle familiale.» vient préciser Jessica Lamarche, coordonnatrice aux loisirs. Pour Pâques, la Ville de Waterloo propose aux citoyens de réserver un ensemble bricolage de chasse aux œufs de Pâques pour chacun de ses enfants. Chaque enfant aura un panier à assembler et à décorer. Les parents devront remplir les œufs en plastique avec les chocolats fournis et les cacher pour la «chasse aux cocos». Quelques surprises supplémentaires se retrouveront également dans les sacs offerts.

La distribution des trousse de Pâques, exclusivement réservée aux résidents de Waterloo, aura lieu le samedi 27 mars entre 9 h et midi dans le stationnement de l'aréna Jacques-Chagnon. Sous forme de commande à l'auto, la distribution sera assurée par des membres du conseil de Ville ainsi que par les employés du service des loisirs, de la culture, de la vie communautaire et des communications. Une preuve de résidence sera demandée. Les places sont limitées, faites vite! «C'est une très belle activité familiale qui saura assurément faire plaisir aux enfants et même aux parents. Les familles devront faire équipe dès le début lors de la conception des paniers de Pâques et ensuite pour cacher et chercher les cocos.» ajoute M. Jean-Marie Lachapelle, maire de Waterloo.

#### **Pour s'inscrire**

C'est facile et c'est gratuit! Dès le mercredi 3 mars, il sera possible d'inscrire les jeunes âgés entre 1 an et 12 ans. Sur notre site Internet, dans la section loisirs, sur l'onglet « Inscription aux activités de loisirs », les gens n'auront qu'à suivre la procédure indiquée. Il s'agit de la même façon de faire que lors d'une inscription à une activité offerte dans la programmation des activités de loisirs saisonnière avec le logiciel d'inscription en ligne *Qidigo*. Les résidents qui n'ont pas de compte *Qidigo* y trouveront également un procédurier expliquant les étapes à suivre pour s'en ouvrir un. Pour les citoyens n'ayant pas accès à Internet, il est possible de s'inscrire par téléphone en contactant Jessica Lamarche, coordonnatrice aux loisirs (450 539-2282, poste 230).